

Déclaration en matière de stratégie Erasmus 2014-2020

Résumé du projet (Rapport Final 2017)

* Contexte et objectifs

L'ESIEE-Amiens forme des ingénieurs généralistes en Génie Electrique, notamment pour l'Industrie, les Transports et l'Habitat. Vu la dimension internationale de ces marchés, il est primordial de maintenir et de développer des partenariats d'échanges et de coopérations scientifiques, notamment en Europe.

Le projet contribue ainsi à l'atteinte de nos principaux objectifs inscrits dans notre politique internationale, à savoir :

- maintenir 50% de diplômés avec une expérience minimale de 3 mois à l'étranger avant de rendre la mobilité internationale obligatoire (un séjour linguistique dans le cycle équivalent "licence" et/ou un stage/semestre dans le cycle équivalent au Master)
- consolider nos partenariats dans nos zones cibles, Europe, Brésil et Chili, Chine, Afrique du Sud, et en lien avec nos spécialités et domaines de compétences : les systèmes de production et l'usine connectée, les réseaux électriques et le développement durable, les réseaux informatiques et télécommunications ; les objets connectés et l'efficacité énergétique des bâtiments
- maintenir ces accords actifs et réciproques, et notamment notre réseau Erasmus, développé à partir des partenariats de l'ESIEE-Paris
- développer la coopération au niveau des projets de recherche et de développement
- créer des réseaux de bonnes pratiques pédagogiques et les mettre en oeuvre lors d'écoles d'été ou de semestres de spécialisation

* Les participants

Tous nos étudiants et tout le personnel, enseignant et administratif, sont informés des possibilités de mobilité internationale via Erasmus.

En 2017/2018, 20 étudiants en ont bénéficié dont 8 en stage.

Aucun membre du personnel n'y a participé.

* Activités réalisées

- Mobilité stage en entreprise ou en université
- Mobilité études / stages combinés en université

* Résultats et impacts

Les étudiants ont acquis une ouverture d'esprit et une approche interculturelle des relations professionnelles, qui leur permettra de mieux appréhender un contexte professionnel international.

Ces expériences sont partagées avec tous les étudiants et peuvent alors inciter voire révéler un intérêt pour une mobilité à l'international.

Le rapport rédigé par les étudiants à leur retour et leurs témoignages représentent des sources d'informations riches et utiles.

Le projet contribue à la dimension internationale de l'école, indispensable pour l'obtention de l'accréditation CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) de notre établissement.

* **Bénéfices à long terme**

- Classement de l'école dans les revues spécialisées
- Développement de la recherche
- Projets soutenus par le Conseil Régional et qui concernent des zones cibles communes.

* **Context and objectives**

ESIEE-Amiens graduates general engineers with regards to electrical engineering for the transport and building sectors. Given the fact that the international dimension of these markets is a predominant factor, it is absolutely necessary to maintain and develop some partnerships for the exchange of students and for scientific cooperation, specifically in Europe.

The project contributes to reach the main objectives of our international policy such as :

- to maintain the rate of 50% of graduates having spent a minimum of 3 months abroad, with the aim of increasing this to 100% in the short term, possibly by making international mobility mandatory (a stay in a English speaking country during the Bachelor and/or a semester/internship during the Master);
- to strengthen a) our partnerships in our target countries including Europe, Brazil, Chile, South Africa and b) in terms of our specialties and areas of expertise : Advanced Manufacturing Systems and the "connected factory", Electrical Networks and Sustainable Development and Computer Networks and Telecommunications ; connected objects ; building energy efficiency ;
- to maintain these current agreements and mutual exchanges, and notably our Erasmus network which was developed from the partnerships established by ESIEE-Paris ;
- to develop cooperation in relation to research and development projects ;
- to create networks of good teaching practices and to implement these at summer schools and specialization semesters.

* **Participants**

All of our students and teaching and administrative staff are informed of the opportunities to work and study abroad through Erasmus.

In the academic year 2017/18, 20 students benefited from this programme, 8 of whom completed a project / internship.

No members of staff took part.

* **Activities undertaken**

- Internships in companies and universities abroad
- Study placements at universities abroad

* Results and impact

Students have become more open-minded and have developed an intercultural approach to working relationships which will enable them to respond more effectively to an international working environment in the future. These experiences were shared with all students and have therefore aroused an interest in working and studying abroad. The report written by the students when they return is also a rich and useful source of information.

The project has contributed to the international dimension of the school, an essential criterion for obtaining the CTI accreditation (Commission des Titres d'Ingénieurs) of our establishment.

* Long-term benefits

- The school's ranking in specialised reviews
- Research development
- Projects supported by the regional council concerning common target countries.

Gestion des partenaires transnationaux

Le service international (SI) compose un réseau de partenaires transnationaux en veillant à entretenir des relations avec des établissements dans les domaines couvrant nos trois options en formation classique hors apprentissage (GSP ou génie des systèmes de production, GEDD ou génie électrique et développement durable, GRIT ou génie des réseaux informatiques et télécommunications).

Le réseau Erasmus a été construit à partir de celui de l'ESIEE-Paris. Il a ensuite été étoffé par des accords interinstitutionnels établis grâce aux relations entre nos enseignants chercheurs et leurs homologues à l'étranger. Ainsi la coopération est initiée par les enseignants-chercheurs des deux établissements puis formalisée et officialisée par les Relations Internationales (RI) de deux établissements. Notre service RI vérifie la compatibilité des masters, archive les accords signés et en transmet une copie aux responsables d'option.

Afin de maintenir les accords actifs, nous nous efforçons de répartir les étudiants dans un maximum d'universités partenaires tout en respectant les flux d'élèves inscrits dans les accords. Evidemment nous prenons en compte les souhaits de l'étudiant et ses domaines de compétences.

Gestion des participants

Pour encourager la mobilité à l'international, chaque année début septembre, les étudiants sont invités à assister à la journée internationale pour y recevoir diverses informations sur nos universités partenaires, le VIE, Erasmus, les financements possibles, les carrières internationales. Des étudiants ayant déjà effectué une mobilité témoignent de leur expérience.

Le SI envoie également une information complète sur les types de mobilités et leurs financements aux étudiants avant leur entrée en master.

Enfin, lorsque nous accueillons des délégations étrangères, les étudiants sont invités à assister à la présentation de l'université partenaire, et les rencontres de nos invités avec nos enseignants-chercheurs sont l'occasion d'initier des coopérations en recherche et développement.

* Mobilité étudiante sortante

Après la journée internationale, les candidats à une mobilité dans une université partenaire postulent en remettant au SI un dossier (disponible sur notre plateforme d'enseignement à distance Moodle). Après un entretien de motivation en anglais avec au moins 2 membres du SI, un jury

(membres du SI + responsables d'option) valide le départ et la destination selon la motivation, les résultats académiques et le niveau linguistique, le nombre de places disponibles.

Le PV de jury est transmis aux étudiants de manière à rendre transparent le mode de sélection.

Le SI nomme l'étudiant auprès de l'université d'accueil puis l'étudiant complète son dossier d'inscription (identité, relevés de notes, demande de logement ...).

Pour un semestre d'études, l'étudiant sélectionne les cours qu'il veut suivre dans le catalogue de l'université d'accueil. Le responsable d'option et le responsable du SI valident ces choix en fonction du contenu des cours en s'assurant que l'élève ait les prérequis nécessaires.

Pour un stage en université, le SI initie la prise de contact pour la recherche du laboratoire et le sujet du stage en université.

L'étudiant souhaitant effectuer un stage en entreprise peut solliciter le SI pour obtenir des conseils et des informations. Comme pour un stage en université, le sujet de stage doit être validé par le responsable d'option.

Le SI prépare le kit de mobilité (SMS ou SMP) et le fait signer avant le départ.

Au sujet des bourses, le SI en fixe le montant de manière à en faire bénéficier le maximum d'étudiants. Ces montants sont diffusés aux étudiants via Moodle avant le premier départ. Le SI établit un tableau récapitulatif pour le service financier. Le service financier effectue le 1er versement dans les 15 jours suivants la réception de l'attestation d'arrivée et le 2nd après la réception de l'attestation de présence, la soumission du rapport final et la réalisation du 2nd test linguistique.

Au sujet des évaluations, les notes sont converties au système de notation français en utilisant un tableau d'équivalence. Elles sont affinées et validées lors de jurys spécifiques et incorporées au relevé de notes de l'étudiant.

Ces activités et leurs détails (intitulé, ECTS, lieu, période de mobilité) apparaissent clairement dans le supplément au diplôme. L'étudiant doit acquérir 30 ECTS par semestre. Si tel n'est pas le cas, l'étudiant devra compléter les ECTS manquants à son retour. Les stages permettent d'acquérir le nombre d'ECTS alloués par notre établissement soit 15 ECTS pour le stage de 16 semaines en M1 et 30 ECTS pour le projet de fin d'études en M2. L'activité est évaluée à l'aide de notre propre grille d'évaluation envoyée au tuteur local ; la soutenance orale et le rapport écrit sont évalués par un jury de notre établissement.

* Mobilité étudiante entrante

Les candidats disposent, pour s'informer, de notre site internet et d'un catalogue de cours mis à jour tous les ans par la direction des études. Le SI répond également aux questions qui lui sont adressées directement par messagerie électronique.

Quand il s'agit d'un stage ou projet de recherche inscrit dans une coopération entre notre établissement et un partenaire, la mobilité peut s'organiser directement entre les deux équipes de recherche. Bien entendu, le SI est averti de l'arrivée des étudiants notamment pour gérer les formalités administratives et de logement.

Un guide d'accueil est fourni aux étudiants.

* Mobilité du personnel

Le personnel est informé des opportunités de mobilité par courriel ainsi que des aides financières européennes et régionales.

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, le personnel peut bénéficier de cours de langues vivantes, formation éventuellement diplômante.

La mobilité est reconnue par la Direction puisqu'elle entre dans le plan de charge de l'enseignant. A l'issue de la mobilité, l'enseignant rédige un rapport mis à la disposition du personnel et des membres régionaux de l'AREPIC (Association pour le développement des Relations Extérieures des établissements d'enseignement supérieur de la Région Picardie).

Préparation, suivi et soutien des participants

Les étudiants sélectionnés à une mobilité Erasmus sont informés par le service international (mails et réunions) des démarches à accomplir : test linguistique, contrat d'études, rapport final, assurances et mutuelles...Tous les conseils et informations pour un départ à l'étranger sont récapitulés dans un dépliant intitulé "Petit Guide pour les étudiants partant à l'étranger". Les étudiants trouvent également ces informations sur la plateforme Moodle, où sont notamment enregistrés les rapports de séjour des étudiants partis en mobilité les années précédentes. En fonction du niveau linguistique de l'élève, nous préconisons un plan d'action afin d'assurer une bonne intégration de l'élève dans un environnement international. Pour cela, l'établissement dispose d'un laboratoire de langues et accueille tous les ans deux assistants d'anglais afin de dispenser une aide et un encadrement personnalisés et faciliter ainsi le départ de nos élèves.

Les participants entrants sont parrainés par un étudiant de notre établissement de la même classe. Son rôle consiste à informer, accueillir et rassurer l'élève, l'aider dans ses démarches administratives et lui fournir un soutien pédagogique.

Le service international (SI) apporte son aide pour l'obtention du visa si nécessaire, la recherche d'un logement, etc.

Un guide d'Amiens en français est mis à leur disposition. Les guides élaborés par Campus France sont aussi disponibles en anglais et en espagnol. Les étudiants entrants non francophones peuvent suivre des cours de Français comme Langue Etrangère (2 heures par semaine, en groupes de niveau, maximum 15 élèves par groupe) dont les objectifs sont la maîtrise du français et la connaissance de la culture du pays. Le FLE est considéré comme LV2 et permet l'acquisition de 3 ECTS. En fonction de leur disponibilité, les étudiants peuvent aussi s'inscrire aux cours de FLE de l'Université Picardie Jules Verne ou aux cours dispensés par des associations d'Amiens (Café des Langues, Association CARDAN ...).

Pour les étudiants en mobilité stage sortante, il existe un système de double tutorat, de l'école et de l'entreprise ou de l'université d'accueil. Un membre administratif du service international fournit aide et informations à l'étudiant avant et pendant sa mobilité.

L'école dispose aussi d'un coach pour un éventuel soutien psychologique de l'étudiant.

Dans la mesure du possible, le SI essaie d'attribuer une bourse Erasmus à tous les étudiants : le SI fixe le montant des bourses SMS et SMP pour les différents groupes pays, ces montants sont diffusés aux étudiants avant le premier départ d'étudiant, ce tableau est transmis au service financier de notre établissement qui effectue les versements. Le premier versement a lieu dans les 15 jours suivants la réception de l'attestation d'arrivée et le second après la remise des documents Erasmus, dont le rapport de séjour, et après avoir effectué le second test linguistique.